



REGLEMENT CHAMPIONNATS DE FRANCE 2012



MAJOR DRESSAGE

07 au 09 septembre 2012 – LE PIN (61)

Pour tout ce qui ne figure pas au présent Règlement, il est fait application du Règlement des compétitions FFE en vigueur : dispositions générales et dispositions spécifiques du Dressage, complétés par les éventuels rectificatifs publiés sur www.ffe.com.

Clôture des engagements : le lundi 27 aout 2012

Conditions de participation

Tout cavalier(e)s de 40 ans et plus en 2012.

Chaque cavalier peut participer à un championnat avec un cheval, mais il peut en engager 2.

Un cavalier ne peut participer qu'à un Championnat du Championnat Major

Qualifications et Déroulement des épreuves

Reprises à présenter et coefficients correspondants :

CHAMPIONNATS	LFC	1 ^{ère} reprise (coef 1)	2 ^{ème} reprise (coef 1,5)
Amateur 3	Amateur	Amateur 3 Imposée A	Amateur 3 Libre
Amateur 2		Amateur 2 Imposée A	Amateur 2 Libre
Amateur 1		Amateur 1 Imposé A	Amateur 1 Libre
Amateur Elite		Amateur Elite Grand Prix	Amateur Elite Libre

Ordre de passage étape 1: ordre du programme

Ordre de passage étape 2: l'ordre de départ de la LIBRE se fait à partir de l'ordre inverse du classement provisoire après la première étape par constitution de groupes de 5 concurrents et tirage au sort pour l'ordre de départ à l'intérieur de chaque groupe. En cas de forfait d'un couple pour la LIBRE, le concurrent suivant sera invité à prendre le départ.

Tous les cavalier(e)s ayant participé à la première reprise participent à la LIBRE.

Le classement du championnat se fait par addition des notes moyennes des deux reprises exprimées en pourcentage en tenant compte des coefficients.

En cas d'égalité, le meilleur total des points de la reprise libre départage les ex-æquo. In fine la note artistique dans la Libre départage si égalité de points dans la Libre.